



Les solutions de paiement Zettle

Vous partez vendre sur un salon ou un marché ? Certains de vos clients souhaiteront certainement vous régler leurs achats par carte bancaire. Graines de SOL a choisi Zettle. Comment cela fonctionne-t-il ?

Qu'est-ce que Zettle ?

Zettle est une solution de paiement qui offre plusieurs outils d'encaissements et de suivi des ventes.

Au sein de Graines de SOL, vous pouvez utiliser deux de ses options.

Le Terminal de Paiement Electronique

QU'EST-CE QU'UN TPE ?

Un Terminal de Paiement Electronique (TPE) est un appareil électronique qui permet à votre client de **payer** par carte bancaire.

Chez Graines de SOL, nous avons choisi la solution **Zettle** (www.zettle.com). Il s'agit d'un lecteur **simple** d'utilisation qui vous permet d'accepter la carte et les paiements sans contact **n'importe où et à n'importe quel moment**.

COMMENT METTRE EN PLACE CETTE SOLUTION DE PAIEMENT ?

La coopérative dispose de boîtiers Zettle qu'elle peut mettre **à votre disposition** pour un événement particulier. Vous pouvez en faire la demande comme suit :

- 1- Faites une **demande préalable** auprès du service comptabilité en précisant l'évènement ainsi que les dates de réservation souhaitées.
- 2- A votre première utilisation, le service comptabilité vous créera un **accès dédié** sur le site de Zettle. Vous recevrez un email pour confirmer la création de votre espace personnel.
- 3- Vous pouvez **recupérer** le TPE, procéder à l'installation via l'application dédiée et l'utiliser sur votre point de vente !

NB: le TPE ne peut être envoyé ; vous devez impérativement le retirer et le ramener en main propre à la coopérative.

FONCTIONNEMENT DU TPE ZETTLE

L'utilisation du lecteur Zettle, se fait via une **application** qui s'installe sur un smartphone ou une tablette connectée en 3G, 4G ou à un réseau Wifi.

L'installation se fait en lançant simplement l'application Zettle et en suivant les étapes indiquées pour connecter le lecteur à votre appareil **via Bluetooth**.

Lorsque vous souhaitez recevoir le paiement de votre client, procédez de la manière suivante :

- Entrez le **montant** total de la vente dans l'application
- Utilisez le **lecteur** pour accepter la carte ou le paiement sans contact
- Invitez votre client à saisir son **code**
- Imprimez le **reçu** ou envoyez-le par SMS ou email

Le Zettle reader est **conforme** aux normes de sécurité les plus strictes du secteur : l'appareil et son logiciel sont protégés de toute attaque et toutes les données de carte de crédit sont cryptées.

LE COUT DU TPE ZETTLE

Le tarif est de **1.75%** de la transaction.

La coopérative met à disposition le TPE Zettle gratuitement. Toutefois, pour plus de flexibilité, vous pouvez **acheter** votre propre lecteur Zettle ; il coûte **79€ HT**. Mais vous devrez quand même passer par la procédure interne de Graines de SOL pour la mise en place et l'utilisation du terminal.

Le lien de Paiement

QU'EST-CE QU'UN LIEN DE PAIEMENT ZETTLE ?

Vous pouvez réaliser vos ventes **même si votre client n'est pas présent** grâce au lien de paiement Zettle. C'est un lien unique généré par **l'application** Zettle Go.

COMMENT METTRE EN PLACE CETTE SOLUTION DE PAIEMENT ?

Vous pouvez en faire la demande comme suit :

- 1- Faites une **demande préalable** auprès du service comptabilité. Il vous enverra alors une invitation pour créer vos droits d'accès.
- 2- Vous devez **télécharger** l'application Zettle Go. Vous recevez parallèlement un mail pour **créer votre identifiant et votre mot de passe**. Il ne reste plus qu'à vous connecter !

FONCTIONNEMENT DU LIEN DE PAIEMENT ZETTLE

Lancer l'application, vous trouverez dans l'onglet « Réglages » une ligne pour **activer la fonction « liens de paiement »**.

Pour que vos clients puissent payer :

- **Ajoutez** des produits au panier
- Sélectionnez l'option « **Envoyer un lien** » au moment du paiement
- Renseignez le **Nom et Prénom du destinataire**, un court descriptif ou une référence pour le suivi des liens envoyés
- Vous pouvez **envoyer le lien par SMS, email ou toute autre messagerie**
- Attendez alors que le client l'ouvre et procède au paiement !

LE COUT DES TRANSACTIONS

Le tarif est de **2.5%** par transaction.

Déclaration des ventes

Vous pouvez suivre vos ventes au jour le jour via votre espace personnel sur le site ou l'application Zettle.

Afin que vos ventes apparaissent dans votre comptabilité, vous devez régulièrement nous les transmettre via une facturation LOUTY. Voici la démarche à suivre :

- Créez votre **facture** « Client divers » : celle-ci ne doit contenir que des éléments relatifs à vos ventes Zettle
- Dans le mémo, renseignez la mention suivante : « **Zettle – date du virement – montant du virement** »
- Dans l'onglet « ligne », remplissez les éléments de facturation correspondants au virement pour les produits vendus : pour chaque ligne, indiquez dans la rubrique « Détails » la date de la vente, la désignation des produits, ainsi que les nom et prénom du client
- Le montant à facturer est le **montant payé** par le client. Nous intégrerons dans vos dépenses les frais bancaires liés aux opérations lors de l'enregistrement du paiement
- Renseignez le mode de paiement spécifique Carte Bancaire

NB : La Team Compta a accès à toutes les transactions pour assurer un meilleur suivi !